

La diversité transformera les institutions francophones des Prairies

Raymond-M. HÉBERT et François LENTZ

Volume 30, numéro 2, 2018

Au cœur de la francophonie de l'Ouest canadien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052455ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052455ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

HÉBERT, R.-M. & LENTZ, F. (2018). La diversité transformera les institutions francophones des Prairies. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 30(2), 275–280. <https://doi.org/10.7202/1052455ar>

La diversité transformera les institutions francophones des Prairies

Raymond-M. HÉBERT
Professeur émérite, Université de Saint-Boniface
et
François LENTZ
Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest

Depuis le XIX^e siècle, les réalités et les analyses francophones de l'Ouest canadien étaient axées essentiellement sur une ethnicité commune. On s'affairait à retracer les racines des francophones, mais celles-ci étaient surtout européennes (françaises, belges, suisses) et souvent marquées par un passage au Québec. Certaines de ces personnes de souche européenne sont arrivées dans l'Ouest par la voie des États-Unis durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elles avaient été précédées par les coureurs des bois et les voyageurs, également de souche européenne à l'origine; mais ceux-ci se sont souvent intégrés aux populations autochtones dont la présence sur le territoire était millénaire, et cette intégration a mené à la formation d'une nouvelle nation, la nation métisse. Même si un grand nombre de Métis francophones ne s'identifiaient pas comme tels, ils faisaient souvent partie intégrale des populations francophones du territoire. On pensait donc aux francophones des Prairies en termes ethniques, tous se définissant comme «Canadiens français» ou «Métis».

Avec les États généraux du Canada français de 1967 et la montée subséquente du mouvement souverainiste québécois, cette identité pancanadienne éclata pour faire place à des identités francophones provinciales; ainsi surgit une nouvelle nomenclature ethnique, plus localisée et reflétée dans les termes «Franco-Manitobain», «Fransaskois» et «Franco-Albertain»¹. Ni les habitants francophones de ces provinces, ni les chercheurs qui analysaient leurs réalités linguistiques, sociologiques et

historiques ne remettaient en question fondamentalement l'existence des racines ethniques de ces groupes.

Les réalités démographiques francophones dans l'Ouest ont commencé à changer vers l'an 2000, alors que de nouveaux arrivants sont venus en nombres grandissants s'ajouter à la poignée d'immigrants qui se trouvaient déjà sur le territoire. Nous pouvons maintenant compter ces immigrants francophones récents (entre 2001 et 2011) et très récents (2006-2011) par milliers plutôt que par centaines. Par exemple, au Manitoba, « parmi les immigrants très récents (2006-2011), 1 100 personnes parlent le français au moins régulièrement à la maison, dont 880 ont le français comme première langue officielle parlée » (*Réseau en immigration francophone du Manitoba*, 2016, p. 36). Selon la même source, « le Manitoba compte 39 795 francophones, dont 3 995 immigrants (12,5% de la population francophone totale). De ces immigrants francophones, 2 185 sont au pays depuis 10 ans ou moins » (*ibid.*, p. 35).

La transformation démographique de la population francophone entraîne forcément une redéfinition identitaire de l'ensemble de la collectivité, situation qui a été reconnue notamment par la Société franco-manitobaine quand celle-ci est devenue, lors d'une assemblée générale annuelle extraordinaire le 13 mai 2017, la « Société de la francophonie manitobaine ».

Les immigrants et les nouveaux arrivants (on fait parfois la distinction entre ces deux groupes, les premiers s'étant installés au Canada depuis plus longtemps, alors que les seconds sont arrivés plus récemment) feront en sorte que la diversité sera désormais une caractéristique de la francophonie de l'Ouest et aura des effets certains sur bien des plans. Nous en examinons deux ci-après.

La diversification démographique au sein des institutions

Les collectivités francophones dans l'Ouest sont tissées d'un grand nombre d'institutions et d'organismes. Au Manitoba seulement, on en compte près d'une cinquantaine ayant un rayonnement provincial et des centaines d'autres au niveau local. Normalement, les immigrants se trouveront une place à tous les niveaux, même si certaines institutions ou certains organismes pourront être moins perméables. En mai 2017, pour

reprendre l'exemple manitobain, la Société de la francophonie manitobaine s'est dotée d'un grand conseil représentant tous les secteurs et toutes les clientèles importantes de la collectivité. Cette nouvelle structure devra pouvoir donner aux immigrants plusieurs voies d'accès à la structure politique la plus importante de la francophonie manitobaine. Les deux autres provinces des Prairies font face au même défi : assurer une représentation à leurs immigrants afin que leurs besoins et leurs intérêts soient bien véhiculés auprès des instances décisionnelles, surtout les gouvernements.

Les transformations dans les écoles françaises

Depuis l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982 et les arrêts juridiques de la Cour suprême en la matière qui ont suivi, les francophones ont obtenu le droit non seulement d'avoir accès à des écoles françaises mais aussi de les gérer. Or, avec le temps, sous l'impulsion notamment d'un nombre grandissant d'enfants d'ayants droit inscrits dans les écoles françaises (les parents ayant droit d'inscrire leurs enfants dans une école française aux termes de la *Charte*) qui ne parlent guère, voire pas, le français lors de leur inscription à la maternelle ou en première année², le paysage linguistique scolaire au sein même des écoles françaises a subi d'importantes transformations auxquelles les approches pédagogiques, surtout dans les premiers niveaux scolaires, ont dû s'adapter.

C'est dans un tel contexte que s'insèrent les élèves nouveaux arrivants, même si, techniquement, aucun nouvel arrivant n'a «droit» d'avoir accès à une école française (pas plus d'ailleurs que les parents canadiens anglophones n'ont «droit» d'inscrire leurs enfants dans une école d'immersion). Certains de ces élèves, comme nous l'avons mentionné ci-haut, ont une bonne pratique du français en bas âge, mais ce n'est pas le cas de tous.

Telle est donc désormais la situation. Il importe d'en prendre pleinement conscience, en particulier à la lumière du mandat fondamental de l'éducation en langue française: bien au-delà du strict enseignement/apprentissage en français, elle représente un projet de société qui vise à former les futurs bâtisseurs de l'espace francophone. Ce projet interpelle, d'une manière ou d'une autre, tous ceux et toutes celles qui se

réclament de l'appartenance à la francophonie manitobaine, puisqu'il est de nature à structurer son avenir et qu'il touche à l'aménagement de l'espace francophone au Manitoba.

La mise en œuvre de ce projet peut désormais reposer sur bien des acquis, mais bien des chantiers restent ouverts ou sont même à ouvrir. Dans cette perspective, il paraît impératif que les structures éducatives francophones, au Manitoba comme dans l'Ouest canadien, continuent, avec la maturité qu'elles ont désormais, à affiner, de plus en plus précisément, les outils pédagogiques nécessaires pour former les bâtisseurs de l'espace francophone. Durant leurs 13 années de scolarisation en français, les élèves doivent en effet vivre des expériences langagières, culturelles et identitaires qui visent à faire d'elles et d'eux des créateurs actifs, critiques, autonomes, ouverts à l'Autre et à la modernité. Des expériences d'apprentissage qui les incitent à «penser le monde» en français. Des expériences d'apprentissage qui les engagent dans un processus les amenant à faire de la langue française non seulement un outil de communication et d'apprentissage, mais un vecteur d'affirmation et de croissance identitaires. Bref, des expériences d'apprentissage qui les conduisent à «donner du sens à devenir francophones». Rien de moins. Sinon, l'image de la langue française que les élèves se construisent par le biais des expériences scolaires vécues risque d'être celle d'un strict objet d'études, déconnecté de leur processus de personnalisation et de socialisation, alors que la langue anglaise, elle, serait perçue comme celle qui porte sur «les vraies affaires». En d'autres termes, la valorisation de la langue française comme vecteur d'appartenance à l'espace francophone dans ses dimensions locale, régionale, nationale et internationale, aussi importante soit-elle, ne paraît pas suffisante. Il importe que la langue française soit porteuse d'un sens social (Lentz, 2015).

Mais cette exigence de sens doit s'accompagner, nécessairement, d'une autre qui a trait à la compétence langagière des élèves. Sur ce lieu crucial de l'enseignement/apprentissage du/en français, de nombreuses pratiques exemplaires existent; elles doivent être affinées et, surtout, systématisées et généralisées. De plus, des profils langagiers attendus de la part des élèves à des étapes considérées clés dans leur parcours scolaire (par exemple, les fins de cycle et, bien sûr, la fin de la scolarité)

existent; eux aussi gagnent à être précisés en fonction des performances réelles des élèves et intégrés systématiquement dans les pratiques pédagogiques, dans leur fonction à la fois formative et sommative; ils gagnent également à être utilisés pleinement dans leur rôle d'indicateur, auprès de la communauté scolaire et, plus largement, sociale, de la maîtrise progressive de la langue française par les élèves.

C'est en effet surtout à l'école – et désormais pour bien des élèves quasi exclusivement à l'école – que s'acquièrent, par une pratique significative et réflexive, les moyens linguistiques et, plus largement, langagiers nécessaires à une prise de parole, orale, écrite et médiatique, qui soit à la fois nuancée et correcte. Celle-ci est nécessaire pour que les élèves puissent se dire pleinement et efficacement et pour qu'elles et ils puissent mettre en œuvre, dans leur plénitude, les compétences langagières reliées aux fonctions de la langue française – celle, instrumentale, de communication, et celles, plus identitaires, de se dire, de dire l'Autre et dire le monde (Lentz, 2016). Compétences langagières requises pour les futurs bâtisseurs de l'espace francophone.

Les défis sont à la mesure des enjeux!

NOTES

1. La présente analyse s'applique peu, ou moins, à la Colombie-Britannique.
2. C'est le cas de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) où, selon des statistiques fournies au printemps 2015 par la Division, un peu plus de 60% des familles dont les enfants étaient scolarisés durant l'année scolaire 2014-2015 dans les écoles de la Division étaient des familles exogames français/anglais et où 65% environ des élèves qui entraient en maternelle à la DSFM ne parlaient guère le français. La seconde statistique pourrait donner lieu à un constat qui pourrait être formulé ainsi : durant les 20 premières années d'existence de la DSFM, de plus en plus d'élèves y entrant en maternelle ont parlé de moins en moins le français. C'est sans doute la raison pour laquelle la DSFM a mis en place un programme de classes maternelles à plein temps et, dans certaines de ses écoles, de classes prématernelles.

BIBLIOGRAPHIE

LENTZ, François (2015) «Construire, ensemble, un nouvel imaginaire francophone: quelques réflexions», [Tribune libre publiée en

deux parties], *La Liberté*, vol. 102, n° 24, du 23 au 29 septembre 2015, p. A8 et vol. 102, n° 25, du 30 septembre au 6 octobre 2015, p. A5.

_____ (2016) «Travail pédagogique et construction identitaire en milieu francophone minoritaire: quelques observations à l'occasion d'un anniversaire», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 28, n° 2, p. 317-386.

RÉSEAU EN IMMIGRATION FRANCOPHONE DU MANITOBA (2016) *Planification stratégique en immigration francophone au Manitoba. Document d'encadrement 2015-2020 du Réseau en immigration francophone du Manitoba*, Winnipeg, Réseau en immigration francophone du Manitoba, 58 p.